



Professeur(e) des écoles

Contrat local – en CDI - 27h/semaine, 117h/mois- A compter du 28/08/2025

Missions

- Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage ou d'enseignement dans le cadre des programmes de l'Éducation nationale française
- Transmettre des connaissances disciplinaires et faire acquérir les compétences
- Concevoir et mettre en œuvre des modalités d'évaluation des acquis des élèves
- Assurer un suivi personnalisé des élèves en lien avec les familles et participer à leur projet d'orientation (réunions parents/professeurs, accueil des parents sur RV si nécessaire)
- Contribuer au fonctionnement de l'établissement (conseils de classe, de cycle ...) et au travail d'équipe (équipes pédagogiques, projet d'établissement ...)

Compétences requises

- Concevoir des leçons dans le cadre d'un programme et des exercices adaptés à la classe et aux élèves
- Être capable de transmettre un savoir théorique et donner des méthodes pour l'acquérir
- Être à la fois enthousiaste et organisé dans les cours
- Être en mesure de conduire une classe en associant souplesse et fermeté
- Savoir travailler en équipe
- Bonne présentation et parfaite maîtrise de la langue française exigée

Formations et expériences

- Diplôme niveau bac + 3 minimum exigé (en rapport avec l'une des disciplines enseignées)
- Expérience de l'enseignement demandée (en maternelle et élémentaire)
- Connaissance du système éducatif et des programmes de l'Éducation nationale française exigée
- Réussite aux concours de recrutement des professeurs appréciée
- Certification complémentaire du Ministère de l'Éducation nationale appréciée

Les candidats doivent **obligatoirement** saisir leur candidature avant le **17/06/2025** (avant minuit, heure de Doha).

Les étapes pour postuler :

1. Cliquer sur Postuler
2. Remplissez les champs



3. **Télécharger un unique fichier .pdf** (taille max 10 MB) intitulé « NOM Prenom.pdf », composé de tous les documents suivants :
- Lettre de motivation en français
 - CV en français (avec photo)
 - Diplômes : une copie certifiée de votre premier diplôme post-bac, de votre relevé de notes du dernier semestre et du certificat délivré par l'établissement ayant décerné le diplôme vous seront demandés dans le cas d'un recrutement. Ils devront être également légalisés.
 - Attestations de stages, d'expériences, qualifications
 - Justificatifs d'emploi, d'expériences, recommandations
 - Pour les enseignants : arrêté de promotion, notations, rapports de visite/inspection, lprof
 - Passeport
 - Livret de famille (si vous êtes marié et/ou avec des enfants)
 - Casier judiciaire du pays d'origine

Les candidatures ne seront pas retenues dans les cas suivants :

- Le candidat ne remplit pas toutes les conditions pour postuler (listées ci-dessus),
- La candidature est reçue par l'établissement au-delà de la date limite,
- La candidature n'est pas transmise au format informatique demandé,
- La candidature est incomplète.

Seuls les candidats retenus seront contactés